

Valence, le **01 juin 2023**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ENAVOIRPOURMESIMPÔTS.GOUV.FR RENCONTRE AVEC LES USAGERS DRÔMOIS

En cette fin de période de déclaration des revenus et dans le cadre de la campagne d'information « En avoir pour mes impôts », Elodie Degiovanni, préfète de Drôme et Cécile Guyader Berbigier, directrice départementale des Finances Publiques ont rencontré les usagers drômois ce jeudi 1^{er} juin au centre des finances publiques de Valence.

Ce moment d'échange avait pour but de sensibiliser le public à la consultation innovante lancée par le ministère chargé des comptes publics pour donner aux contribuables l'opportunité d'exprimer leur avis sur l'utilisation qui est faite de leurs impôts. Ce fut également l'occasion d'expliquer comment sont collectés les différents types d'impôts et les modalités de redéploiement vers les préoccupations de la vie quotidienne des français :

- l'éducation, la jeunesse et les associations
- la santé
- le logement
- l'emploi, les retraites et les prestations sociales,
- les transports et les mobilités,
- les entreprises,
- les sports la culture et les loisirs,
- la sécurité et la justice,
- la vie citoyenne
- la défense,
- les projets de proximité.

Sur le site [enavoirpour mes impots.gouv.fr](https://enavoirpourmesimpots.gouv.fr), accessible depuis le 25 avril 2023 permet aux Français d'accéder à l'ensemble de ces informations. Ils sont également invités à répondre à la consultation nationale en ligne. Tous les « France Service » du département de la Drôme pourront accompagner les usagers dans cette démarche.

Le résultat de cette consultation sera rendu public à l'été.

Ventilation des recettes fiscales nettes de l'État en 2022 :

- TVA : 31 %;
- Impôt sur le revenu : 28 %;
- Impôt sur les sociétés : 19 %;
- Autres recettes fiscales : 17 %;
- Taxe intérieure sur les consommations de produits énergétiques : 6 %

Les chiffres en Drôme (2022)

- 42 % de foyers fiscaux imposables au titre l'impôt sur les revenus soit 139 millions d'euros encaissés ;
- 424 millions d'euros encaissés au titre des impôts locaux (taxe foncière et la cotisation foncière des entreprises) revenant aux collectivités locales ;
- 80 832 entreprises redevables de la TVA soit 1,2 milliards d'euros encaissés
- 25 433 entreprises imposables à l'impôt sur les sociétés soit 368,1 millions d'euros.

Les impôts permettent notamment de financer sur le territoire drômois :

- 46 972 petits déjeuners à 1 euro pour les écoliers de primaire.
- L'entretien de route nationale pour un montant de 6,6 millions d'euros
- 6 745 aides « Ma prime Renov' »
- 16 hôpitaux et leurs fonctionnements
- l'accompagnement de 10 685 boursiers pour les études
- 10 471 foyers bénéficiaires du revenu de solidarité active

